



Les aînés pourront visiter l'île Pétrie gratuitement cet été



par **Kristina Brazeau**

Voir tous les articles de Kristina Brazeau

Article mis en ligne le 4 juin 2009 à 0:11

Soyez le premier à commenter cet article

Les aînés d'Orléans pourront profiter de l'été à l'île Petrie sans se soucier des frais de stationnement. Le conseiller Bob Monette a annoncé la semaine dernière que la Ville d'Ottawa octroyait des laissez-passer pour le stationnement à quelques associations pour les aînés d'Orléans. Ces laissez-passer seront disponibles sur demande pour tous les aînés de la région.

«L'île Pétrie est l'un des plus beaux parcs de la ville d'Ottawa. On voulait donner la chance aux aînés d'y aller sans s'inquiéter des coûts de stationnement. Une association peut apporter un groupe pour la journée ou durant des festivals ou événements.»

M. Monette a également annoncé que de nouvelles structures allaient être érigées et qu'une cantine avec de la nourriture santé serait aussi sur le site.

Le laissez-passer sera en vigueur tout l'été à l'exception de la journée de la Fête du Canada, le 1er juillet, puisque de 25 000 à 30 000 personnes sont attendues sur le site.

«C'est un outil vraiment unique qui va rassembler les aînés», a indiqué le président de l'Association multiculturelle d'Orléans, Qamar Masood.

D'autres représentants d'organismes ont souligné l'accès simple et ont invité les aînés qui désirent se procurer le laissez-passer à communiquer avec eux.

«Ce n'est pas un gros montant, mais si on y va souvent, ça fait une différence», a ajouté M. Monette.

Parc des aînés de Cumberland

Par ailleurs, le conseiller Bob Monette a rappelé que l'ouverture du premier parc pour les aînés à Orléans et par le fait même de la Ville d'Ottawa, est prévue pour septembre. M. Monette souhaite que le parc des aînés de Cumberland, qui sera situé sur le boulevard Centrum, serve d'exemple à la ville et que d'autres parcs du genre voient le jour. Le parc comprendra des stations d'exercices, des cascades d'eau et il y aura même de la musique.